

Villers-Bocage a accueilli d'avril à mai 1916, un "Casualty Clearing Station" ou "poste d'évacuation sanitaire" comme il en a existé beaucoup dans nos villages. Ils faisaient partie de la chaîne d'évacuation des blessés légers, en retrait de la ligne de front. Ils étaient tenus par les troupes du Royal Army Medical Corps. Le rôle de ces petits hôpitaux de campagne était de soigner rapidement un soldat pour le renvoyer au front ou pour l'évacuer vers un hôpital plus important en Angleterre. Ces postes sanitaires étaient généralement situés à proximité des lignes de chemin de fer, pour faciliter le transfert des victimes, ou se déplaçaient dans le sillage des grandes attaques, notamment les attaques allemandes du printemps de 1918 et l'avance victorieuse des Alliés à la fin de la même année. La situation des cimetières militaires est souvent liée à la présence durant la guerre de ces structures sanitaires éphémères. Cela permet d'expliquer l'existence du petit cimetière britannique sur le chemin de Talmas qui rassemble 60 tombes.

Dès les premières semaines du conflit les Britanniques ont décidé d'inhumer les soldats morts in situ ; ainsi le cimetière provisoire est devenu permanent avec, pour faire accepter l'idée aux familles, l'engagement d'un entretien constant. A l'entrée du cimetière, domine une imposante Croix du Sacrifice, dessinée par Bloomfield, portant l'épée de Saint-Georges, pointée vers le bas, en signe de deuil. Sa présence signale également, selon Yves Le Maner, le caractère militaire du lieu ; elle évoque aussi l'idée de lutte contre l'injustice et le mal car c'est l'arme des héros et des chevaliers luttant contre la barbarie comme Saint Georges combattant le dragon. Conçu comme un jardin où les soldats sont censés retrouver la paix en harmonie avec la nature, le cimetière se fait accueillant pour le visiteur qui foule le souple tapis de gazon dont l'« épaisseur est calculée pour que le pas des vivants ne trouble pas le sommeil des morts » (Yves Le Maner). Visible de l'extérieur grâce à la petite taille de la haie qui l'entoure, le cimetière est conçu pour s'insérer au mieux dans le paysage, dans une harmonie parfaite entre le minéral et le végétal. La palette de végétaux ayant droit de cité est d'ailleurs soigneusement choisie : ce sont les végétaux de base des « cottage gardens » (roses, plantes vivaces fleuries de petite taille). D'une grande pureté esthétique, sur chaque stèle de 81,3 cm de haut, en pierre de Portland (Angleterre) sont gravés l'emblème national, l'écusson du régiment, le grade, l'unité, la date du décès, l'âge et l'emblème religieux au choix des familles (croix, symbole musulman, étoile de David). Celles-ci ont pu y faire ajouter une épitaphe comme sur la tombe du soldat Walker : « Ever remembered, his loving mother and brother » (Nous ne t'oublierons jamais, ta mère et ton frère qui t'aiment). Devant les stèles, des plantes à pousse lente sont privilégiées pour ne pas masquer les inscriptions qui coûtèrent aux familles la modique somme de 3,5 pence la lettre....

Parmi ces tombes, signalons celle de Herman Sweeney, le seul soldat australien enterré à Villers-Bocage. Né à Melbourne en 1875, il avait laissé sa femme Mary dans leur petite maison de la rue Egan ; il avait rejoint son bataillon à bord de l'Euripide en direction de l'Égypte pour mourir épuisé en Belgique un jour froid de décembre 1916. Sur sa tombe, sont gravés ces mots : « Far from those who loved him in a heroes grave he lies » (Loin de ceux qui l'aiment, repose dans cette tombe un héros)



Tombe du soldat australien Herman Sweeney



Un autre sacrifié est le soldat corrézien Mathieu Gasparoux qui, après avoir intégré le 300^e RI impliqué dans la fameuse bataille de la Marne, est porté disparu à plusieurs reprises. Retrouvé ivre dans le 50^e RI qui s'est illustré dans les tranchées sur le front de l'est, il est mis aux arrêts et accusé, sans preuve, d'automutilation et d'« abandon de poste devant l'ennemi ». Il est exécuté le 30 juin 1915 au petit matin à l'est de la nationale, dans les fonds de Villers entre Talmas et Villers-Bocage après un procès émaillé de vices de forme. Il illustre la façon dont un modeste citoyen « un pauvre bougre », écrit Pierre-Marie Rambour, ni meilleur ni pire que d'autres d'abord malmené par la guerre puis sacrifié, pour l'exemple, au nom de la patrie. D'abord enterré à Villers-Bocage son corps est ensuite transféré dans la nécropole d'Albert en 1923 et son nom est toujours absent du monument aux morts de Maymax (Corrèze).

Il semble par contre que personne ne manque à l'appel sur le monument de Villers-Bocage puisqu'il réunit les victimes des guerres de 1870, 1914-1918, 1939-1945 et de nos dernières guerres coloniales. Les noms des soldats sont gravés par ordre alphabétique comme sont disposées les tombes des cimetières militaires car tous les hommes sont égaux devant la mort.

L'idée d'élever un monument commémoratif aux morts de guerre ne date pas de 1918, elle n'avait cependant jamais connu auparavant un tel succès ; « en fait la guerre de 1870 avait été celle de l'Empereur, elle n'avait pas laissé derrière elle le cortège de deuils et de souvenirs poignants qui devait suivre celle de 1914 » (Antoine Prost). Au lendemain de la Grande Guerre, 95% des communes édifient leur monument et Villers-Bocage ne déroge pas à la règle avec son monument modeste mais rapidement inauguré le 31 juillet 1921. Celui-ci a probablement été choisi sur catalogue à un prix raisonnable. En effet, les aides de l'Etat étaient dérisoires et calculées en fonction du nombre des morts par rapport à la population d'avant-guerre, « comme pour récompenser les communes les plus méritantes, ce qui a parfois été jugé insultant » (Annette Becker). Son emplacement au centre du village sur le carrefour principal n'est pas dénué de sens : c'est une tombe symbolique comme en atteste la présence d'une urne à son sommet. Le monument est donc au milieu des vivants un peu comme les cimetières médiévaux, qui rappelaient quotidiennement, près des églises, la vie passée de ses hôtes. Mais les édiles de l'époque ont aussi souhaité l'implanter près de la mairie pour en renforcer le message civique et laïque tout en le sacralisant par la présence d'un jardin de mémoire, entouré d'une lourde grille de fonte, réservé aux officiants des cérémonies.

Dessin du projet validé par la préfecture



<http://recherche.archives.somme.fr/ark:/58483/a011353926999>
Z0dqfq/1/1



Photo S.Simmonds